

Rapport *L'omission des émissions* **À la veille de la COP26, le Canada camoufle plus de 80 millions de tonnes d'émissions de CO₂ issues de l'exploitation forestière**

Québec, le 28 octobre 2021 – Le Canada ne rend pas compte de la totalité des émissions de dioxyde de carbone provenant du secteur forestier en omettant d'en déclarer plus de 80 millions de tonnes par an, soit l'équivalent des émissions de tous les bâtiments au Canada, selon un nouveau [rapport](#) des groupes environnementaux canadiens et internationaux Environmental Defence Canada, Nature Canada, Nature Québec et NRDC (Natural Resources Defense Council).

« Le Canada a adopté une approche biaisée du calcul et de la déclaration du carbone du secteur forestier qui masque les impacts majeurs de l'exploitation forestière sur le climat », indique Michael Polanyi de Nature Canada. « En accordant à l'industrie forestière un passe-droit sur ses émissions, le Canada nuit à la crédibilité de notre plan de lutte contre les changements climatiques et met en péril son leadership à la COP. »

Le [rapport](#) « *L'omission des émissions : comment les échappatoires dont bénéficie l'industrie forestière mettent en péril le leadership du Canada en matière de climat* » documente les nombreuses façons dont le Canada ne parvient pas à mesurer, à déclarer et à réglementer avec précision les émissions du secteur forestier, notamment :

- En utilisant une approche comptable déséquilibrée et biaisée qui fait fi des émissions dues aux incendies de forêt, mais en revendiquant le crédit pour le CO₂ capturé par les arbres plus âgés.
- En omettant de mesurer et de déclarer les émissions liées aux chemins forestiers et aux lignes sismiques.
- En adoptant un « niveau de référence » arbitraire et généreux pour le secteur forestier qui donne au Canada une « contribution comptable » gratuite à ses objectifs de réduction des émissions pour 2030.
- En excluant les émissions de l'industrie forestière de la réglementation sur la tarification du carbone applicable à d'autres secteurs.

« Le Canada permet à l'industrie forestière de liquider ses forêts primaires riches en carbone, tout en dissimulant les conséquences sur le climat. Par le biais d'artifices comptables, il minimise l'importance mondiale de ces forêts ainsi que le coût climatique désastreux à payer si on ne les protège pas, » déclare Jennifer Skene du NRDC (Natural Resources Defense Council).

« L'atmosphère ne fait pas de distinction entre les émissions de carbone provenant de l'exploitation forestière industrielle et de l'utilisation des combustibles fossiles, » affirme Dale Marshall de

Environmental Defence Canada. « L'omission des émissions de l'industrie forestière nuit à la lutte contre les changements climatiques au Canada et à l'échelle internationale. »

Les auteurs soutiennent que la correction des lacunes en matière de mesures et de rapports est une condition préalable au rôle de leader international du Canada en matière de climat et à sa capacité à promouvoir efficacement des solutions nature pour le climat.

« Les forêts du Canada jouent un rôle déterminant dans la prévention des pires conséquences des changements climatiques et de la disparition catastrophique des espèces, » déclare Alice-Anne Simard de Nature Québec. « Le monde attend du Canada qu'il fasse preuve de leadership, mais nous devons d'abord remédier aux problèmes fondamentaux de notre calcul du carbone forestier. »

- 30 -

[Voir le rapport \(anglais\)](#)

[Voir le sommaire exécutif \(français\)](#)

Pour plus d'information :

Gabriel Marquis | Nature Québec | gabriel.marquis@naturequebec.org | 581-307-8613

Scott Mullenix | Nature Canada | smullenix@naturecanada.ca | 613-462-4024

Margie Kelly | NRDC | mkelly@nrdc.org | 541-222-9699

Barbara Hayes | Environmental Defence | bhayes@environmentaldefence.ca | 613-255-5724